

# Réunion des associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

## Reconnues d'utilité publique

Paris le 8 octobre 2010

Monsieur le Premier ministre

### **PATRIMOINE ENVIRONNEMENT**

Fédération Nationale  
des Associations de Sauvegarde des Sites  
et des Ensembles Monumentaux  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 11 janvier 1983  
146 rue Victor-Hugo, 92300 LEVALLOIS PERRET  
Tél. : 01 41 18 50 70  
www.associations-patrimoine.org

### **La Demeure Historique**

Association des monuments historiques privés  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 29 janvier 1965  
87 quai de la Tournelle, 75005 PARIS  
Tél. : 01 55 42 60 00  
www.demeure-historique.org

### **Ligue Urbaine et Rurale**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 27 août 1970  
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS  
Tél. : 01 42 67 06 06  
www.ligueurbaineetrurale.fr

### **Maisons Paysannes de France**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 20 mars 1985  
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 83 63 63  
www.maisons-paysannes.org

### **REMPART**

Union des associations pour la Réhabilitation  
et l'Entretien des Monuments  
et du Patrimoine Artistique  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 juillet 1982  
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS  
Tél. : 01 42 71 96 55  
www.rempart.com

### **Sauvegarde de l'Art Français**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 22 novembre 1925  
22 rue de Douai, 75009 PARIS  
Tél. : 01 48 74 49 82  
www.sauvegardeartfrancais.fr

### **Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 7 novembre 1936  
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS  
Tél. : 01 47 05 37 71  
sppef.free.fr

### **Vieilles Maisons Françaises**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 2 mai 1963  
93 rue de l'Université, 75007 PARIS  
Tél. : 01 40 62 61 71  
www.vmfpatrimoine.org

Les signataires de la présente ont eu connaissance des décisions prises par le Comité du Patrimoine Mondial de l'Unesco lors de sa réunion de Brasilia en juillet-août dernier.

Ces décisions figurant à l'ordre du jour réservé aux biens culturels en péril ont concerné en particulier, en France, le Mont-Saint-Michel et la Ville de Provins.

Nous sommes consternés que de telles affaires aient dû être portées à ce niveau international pour recevoir une solution favorable à la protection de notre Patrimoine.

Nos associations se sont déjà exprimées auprès de vous à propos du Mont-Saint-Michel : nous insistons donc pour que les services de l'État mettent à exécution les décisions de l'Unesco.

En l'état du dossier, nous constatons que le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé d'accorder des permis de construire pour des éoliennes devant être implantées à proximité du Mont-Saint-Michel, alors que celui de la Manche en a au contraire accordé plusieurs. Ces derniers font l'objet de contentieux dont l'un devant le Conseil d'État, la Cour administrative d'Appel de Nantes ayant confirmé la décision du préfet.

Nous souhaitons très vivement que des instructions conformes à l'esprit de la décision de l'Unesco et à l'engagement du Gouvernement devant le Parlement soient rapidement prises pour que l'action de l'État soit cohérente dans tout l'environnement de ce patrimoine emblématique.

S'agissant de la Ville de Provins, nous demandons également que des instructions soient données non seulement pour que la position de l'État devant la juridiction administrative soit conforme à la décision du Comité du Patrimoine Mondial dont la France est membre, mais aussi pour que, lorsque des permis de construire nécessitant un avis conforme du Service territorial d'architecture seront sollicités, la France par ce canal respecte ses engagements internationaux.

Il nous paraît également indispensable que l'État s'assure que la Ville de Provins prenne désormais des engagements respectant la parole de la France.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre aux assurances de notre haute considération.



Paule Albrecht  
Présidente de la SPPEF



Olivier de Rohan-Chabot  
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



Michel Fontaine  
Président de Maisons Paysannes de France



Jean de Lambertye  
Président de la Demeure Historique



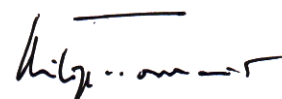
Christian Pattyn  
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay  
Président de REMPART



Kléber Kossillon  
Président de Patrimoine-Environnement



Philippe Toussaint  
Président de Vieilles Maisons Françaises